

SCULPTURE . CINEMA . PEINTURE . GASTRONOMIE .

Afrikaraib

MUSIQUE . DANSE . LITTÉRATURE . MODE . THÉÂTRE .

AFRIKARAIB
3 allée Stanislas Bozzi
69120 VAULX EN VELIN
tél : 06.77.30.83.60
Fax : 04.78.80.11.68

Projet d'association culturelle « Afrikaraïb »

Cette association est dédiée
à nos parents,

AVANT - PROPOS

Les idées qui ont été échangées jadis de manière officieuse ont servi finalement à déclencher officiellement le projet de réalisation de cette association ayant pour unique but la promotion de la culture africaine.

Les discours d'élaboration d'un projet donnant naissance à une telle association ont été nombreux et se sont succédés jusqu'à ce que coïncident les attentes que nous avons et la réalité donnée; le temps de la maturation du projet devait s'arrêter pour laisser la place à la création ;autrement dit, voici comment est née **AFRIKARAIB**, un temple de la culture africaine.

Que commence le spectacle et que viennent uniquement y assister les personnes qui ont compris l'existence d'une telle initiative, qui perçoivent sa légitimité d'existence, et qui savent pertinemment que le monde d'aujourd'hui et de demain est une gigantesque peinture faite de multiples tons et de magnifiques couleurs.

I - UNE ASSOCIATION POUR QUOI FAIRE ?

1. Le concept de base :

Longtemps, nous nous sommes posés la question quant à l'utilité de la création d'une association valorisant la culture africaine. En effet, il existe déjà un nombre incalculable d'associations prétendant le faire.

Partant de là, pourquoi se rajouter à cette multiplicité en créant **AFRIKARAIB**. Pourquoi ne pas rejoindre une association déjà existante en tant que simple adhérent?

Pour parler peu et parler bien, nous dirions que nous allons créer une structure qui n'existait pas. **AFRIKARAIB** est une association culturelle à but non lucratif qui se veut d'un genre nouveau, en cela nous voulons dire qu'elle comporte en son sein le concept des différentes associations culturelles déjà existantes et à la fois tout le potentiel qu'une association peut utiliser et qui n'a pas été activé. C'est un peu prétentieux de notre part de dire cela mais nous pensons qu'**AFRIKARAIB** devra être l'alchimie qui n'aboutit que sur l'émotion que procure l'expérience réussie de "la première fois". Nous ne prétendons aucunement qu'elle est la référence par excellence dans le genre mais elle peut parfaitement en être "une" dans le futur.

Elle repose sur un concept longtemps mûri, novateur, courageux et strictement culturel, à tel point que son existence et ses réalisations pourraient provoquer un grand boum dans la sphère culturelle déjà existante. N'ayant pas peur d'affirmer le désir de nous démarquer des autres associations surtout lorsqu'on sait que toutes les ambitions qui sont mises dans la nôtre et qui la bercent en son sein sont posées dans un cadre très réaliste et tout à fait réalisable.

Cette association est notre première, en tant que fondateurs, adhérents, bénévoles.

Nous avons pu voir autour de nous des associations se faire, puis se refaire pour finalement se défaire à jamais; nous ferons tout ce qui est en notre

pouvoir pour tenir à distance ce qui s'apparenterait à un échec. Nous avons pu également vivre l'expérience de la déception en vivant la réalisation d'un projet et son aboutissement. Combien parmi nous ont déjà pu dire qu'ils feraient beaucoup mieux, qu'ils conduiraient de telle ou telle façon un projet qui n'était fondamentalement pas le leur ? Il est évident que la perfection reste une quête idéale et qu'elle est quasiment impossible à atteindre. Par contre, à défaut de l'atteindre, nous pouvons tout de même espérer nous en approcher de très près.

Le concept de base qui est à l'origine de cette association est simple. Il se recoupe sous les trois axes suivants :

1. **Promouvoir la culture africaine.**

Pour cela, il fallait penser au véhicule idéal, j'entends par-là, l'outil le plus approprié qui pourra, et répondre à nos aspirations et être accessible à tous. Pour nous ce véhicule idéal qui pourrait transporter au-delà de nos aspirations notre culture s'appelle une association, elle sera de plus à but non lucratif.

2. **Donner aux enfants de la diaspora éparpillés dans les quatre coins du globe, l'envie de s'approprier une culture qui est la leur et qui constitue un réel patrimoine culturel.** Après avoir visité différents pays, nous avons constaté que la culture que nous portons, notre culture africaine, se retrouvait partout, peu importe les différentes formes sous lesquelles elle se manifestait bien sûr, et que cette dernière suscitait l'intérêt de nombreuses personnes.

Ce que nous avons constaté également c'est que les protagonistes tant attendus, à savoir les personnes de culture africaine, sont souvent absents des grands événements pour lesquels ils auraient pu montrer leur attachement pour ce qui est fondamentalement inné et profondément ancré en eux. Si l'on considère l'homme de culture africaine comme un immense bocal de verre, on s'aperçoit qu' au fil du temps, il s'est vidé de son contenu pour ne laisser apparaître que des résidus de quelque chose dont on a du

mal à cerner les contours. De ce fait, il se remplit d'une matière qu'il appelle « culture africaine » et qui n'en est qu'un artifice.

Derrière cette culture comme derrière toute culture d'ailleurs, on trouve des richesses considérables et entre autres celles qu'on appelle "Histoire" et "identité". Ces deux richesses comme les autres richesses qui se couplent à elles ne peuvent pas être gâchées inconsciemment et sont nécessaires à l'enfant de la diaspora afin que dans sa vie personnelle il trouve un équilibre intérieur et qu'il puisse le transmettre à ses descendants. L'enfant de la diaspora est une alliance de deux cultures au minimum qui se joignent pour former l'équilibre intérieur dont nous parlons, l'enfant de la diaspora capable de dire qui il est et où il va. Notre association ne se présente pas comme une grosse machine d'éducation des différentes communautés ethniques mais tout simplement comme un moteur à l'appropriation de la riche culture africaine.

3. **Ultime point que ce concept renferme est l'exposition de la culture africaine** à tous ceux qui n'ont pas cette culture d'emblée. Le but premier étant de mettre sous les yeux de toutes les personnes qui veulent bien voir une réalité qu'ils vivent au quotidien, c'est-à-dire le fait de partager cette société avec des personnes qui sont fondamentalement différentes, de par leur culture, leur appartenance religieuse, leurs coutumes, leurs tenues vestimentaires...

Et pour ne pas s'arrêter là, l'objectif second sera de les inviter à la rencontre d'autrui en suscitant leur intérêt à connaître et appréhender cette culture qui gravite en permanence autour d'eux. En effet, si la différence représente un enrichissement, elle peut également détruire progressivement une société en tirant les gens vers le bas. A l'heure du communautarisme ambiant, une association comme celle que nous proposons trouvera donc logiquement une place idéale dans la mesure où elle défend l'idée de surmonter les différences en les laissant s'exprimer.

2. Le logo

a) Le logo

« L'Afrique » dont les contours représentent les grands axes sur lesquels l'association se réalise (arts visuels, littérature, cinéma, danse...); elle est traversée par le nom de l'association **AFRIKARAIB**.

Pourquoi l'empreinte de l'Afrique ? L'histoire de l'Humanité et l'histoire de la culture que nous défendons trouvent leurs racines en Afrique. C'est la Terre-Mère par essence et c'est pour cela que nous souhaitons l'empreinte graphique de l'Afrique dans le logo. Le logo n'illustre pas une association exclusivement africaine mais une association pour la promotion de la culture africaine.

Pourquoi **AFRIKARAIB** ? C'est un nom qui contracte les mots "Afrique" et "Caraïbes". Ce nom marque la rencontre de deux mondes de la culture africaine à savoir le continent africain et tous les territoires qui ne se localisent pas en Afrique. Il faut donc comprendre qu'à travers ce nom, ce qui est exprimé est le désir d'unifier tous les fragments de notre culture dispersés sur l'ensemble de la surface du globe. C'est rapprocher deux mondes distincts (Afrique noire, Maghreb et les îles des Antilles, de l'océan indien en passant par l'Europe et l'Amérique) qui ne se connaissent pas vraiment voire plus du tout et qui autrefois ne formaient qu'un.

AFRIKARAIB est par essence, l'expression du métissage parce qu'elle représente un gigantesque creuset dans lequel les personnes de culture africaine ou non, partagent sur du long ou court terme, quelque chose de fusionnel, l'amour pour une riche culture.

II - PRESENTATION ADMINISTRATIVE.

1. Localisation géographique :

L'association sera située au *Bâtiment M3 rue Stanislas BOZZI 69120 Vaulx en Velin.*

Nous ne disposons pas encore d'un local attribué, parce que d'une part ,nous n'en avons pas fait la demande et d'autre part, nous n'en voyons pas l'utilité pour le moment étant donné que nous sommes encore aux prémices de notre activité. L'association sera donc située pour le moment au domicile d'un des membres du bureau. En fonction, de l'évolution de l'association et de l'ampleur des actions proposées, nous envisagerons un déménagement si cela s'avère nécessaire.

Cette association est inscrite officiellement auprès de la Préfecture de la région lyonnaise mais elle ne doit pas être limitée aux bornes géographiques de cette région. Notre association culturelle se veut être une association à dimension nationale et même internationale. Les adhérents membres de l'association viennent de la ville, de la région, de la France entière et des quatre coins du monde . Les projets culturels se réaliseront en France le plus possible pour des questions purement pratiques mais l'ambition est d'étendre notre action au-delà des frontières françaises ...

2. Les membres du bureau :

Nous retrouverons là une organisation classique pour ce qui est du noyau dur mais à côté de cela, notre association sera organisée comme une entreprise culturelle. L'équipe technique et administrative d'Afrikaraïb est composée de jeunes diplômés bénévoles(ayant baccalauréat, BTS, deug, licence, maîtrise, DESS, DEA) appartenant à différentes filières(lettres, langues, communication, sciences humaines et sociales, droit, éducation...)et pour la grande majorité issus de différentes banlieues lyonnaises voire françaises. Nous avons tout simplement appliqué nos compétences respectives pour

assurer le fonctionnement de notre association.

Nous trouvons donc un président, un vice-président, une secrétaire, une trésorière mais également un documentaliste, un graphiste, des consultants, un graphiste, des traducteurs(anglais, espagnol) bientôt un journaliste, des chargés de projet arts visuels/danse et musique/cinéma et théâtre/littérature/stylisme.

Tout est très bien structuré, chacun occupe un poste où il pourra laisser s'exprimer ses compétences dans les conditions les plus optimales puisque rappelons-le, le but étant de réaliser des projets d'envergure et complètement originaux, ce sera notre signature en quelque sorte.

3. Les supports techniques : un site Internet

Comme toute association, elle bénéficie d'un support technique de base comme un accès téléphonique, un fax, une adresse postale et une adresse e-mail.

Un site web est en voie de construction ce qui permettra de toucher un nombre considérable de personnes, des futurs adhérents et de bénéficier d'une couverture internationale. Sur ce site, on pourra trouver l'association d'une manière virtuelle, c'est-à-dire l'association telle qu'elle existe réellement avec une présentation de ses actions. Le site permettra également d'assurer la promotion artistique des jeunes talents de culture africaine qui souhaitent se faire connaître à moindre coût à un niveau national, européen voire international.

D'autre part, avoir un site web nous permet à nous membres du bureau d'être parfaitement mobiles et de pouvoir gérer en même temps notre association à distance. Dans ce cas précis, le site web est une pièce maîtresse dans notre organisation puisqu'il servira d'interface entre tous les membres.

4. Les statuts

ARTICLE 1er

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901, ayant pour titre **Afrikaraïb**.

ARTICLE 2

Cette association a pour but le développement culturel de la ville par la promotion et la valorisation de la culture africaine.

ARTICLE 3- Siège social

Le siège social est fixé à bâtiment *M3 rue Stanislas BOZZI 69120 VAULX EN VELIN*. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ARTICLE 4

L'association se compose de :

- a- Membres d'honneur
- b- Membres bienfaiteurs
- c- Membres actifs ou adhérents.

ARTICLE 5- Admission

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admissions présentées.

ARTICLE 6- Les membres

Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association; ils sont dispensés de cotisations.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée et une cotisation fixée chaque année par l'assemblée générale.

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée par l'assemblée générale.

ARTICLE 7- Radiation

La qualité de membre se perd par :

- a- La démission,
- b- le décès,
- c- La radiation prononcée par le conseil d'administration pour le non-paiement

de la cotisation pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

ARTICLE 8

Les ressources de l'association comprennent :

- 1°- Le montant des droits d'entrée et des cotisations,
- 2°- Les subventions de l'État, des départements et des communes,
- 3°- Toutes ressources autorisées par la loi.

ARTICLE 9- Conseil d'Administration

Le cas échéant, l'association est administrée par un conseil d'administration composé de tous les membres de l'association. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau élu pour 1 année, composé de :

- 1°- Un président,
- 2°- Un vice-président,
- 3°- Une secrétaire,
- 4°- Un trésorier.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ARTICLE 10- Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du bureau et du conseil d'administration qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être comme démissionnaire.

ARTICLE 11- Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés chaque année.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués à la demande du président ou du conseil d'administration, ou du tiers des membres de l'association.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du bureau et du conseil

d'administration préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

La présence du quart des membres est nécessaire pour que l'assemblée générale puisse délibérer.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée est convoquée avec le même ordre du jour, à six jours au moins d'intervalle. Celle-ci délibère alors valablement, quel que soit le nombre des présents.

ARTICLE 12- Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article (11).

ARTICLE 13- Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 14- Formalités pour déclarations de modifications

Le président doit effectuer à la Préfecture les déclarations prévues à l'article 3 du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er juillet 1901 et concernant notamment :

- les modifications apportées aux statuts,
- le changement de titre de l'association,
- le transfert du siège social,
- les changements de membres du bureau et du conseil d'administration,
- le changement d'objet,
- fusion des associations,
- dissolution.

Le registre des associations doit être coté et paraphé sur chaque feuille, par la personne habilitée à représenter l'association.

ARTICLE 15- Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont

nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901.

Les statuts ont été approuvés par le bureau et arrêtés par la préfecture du Rhône.

III - LES DIFFERENTS DOMAINES DE REALISATION.

1. Deux grands programmes d'action culturelle:

A) Afrik'évènements

Ce programme expose l'action culturelle d'Afrikaraïb pour ce qui est de la mise en place de projets d'envergure.

- La Peinture

Même si aujourd'hui, on ne cite pas de grands peintres africains à renommée internationale, on ne peut pas dire pour autant qu'il n'existe rien comme productions artistiques. Beaucoup d'actions ont été faites pour promouvoir les nombreux talents artistiques venant des pays émergents mais là encore le travail reste considérable.

"**AFRIKARAIB**" est une association tournée vers la promotion de la culture africaine; elle fera le nécessaire pour organiser des "exhibitions" sous formes de galeries d'exposition avec la présence obligatoire de ou des artistes concernés. On trouvera par contre sur le site web une galerie permanente où l'internaute pourra acquérir virtuellement les futures œuvres qu'il souhaite. Nous tenons à rappeler que nous ne tirons aucun avantage matériel de cette promotion.

- La sculpture

C'est un art très développé dans toute l'Afrique du Nord au Sud. On la trouve sous des formes variées et diverses. Pour nous, toute personne utilisant cet art en Afrique et produisant d'une manière régulière une œuvre, est

considérée comme artiste-sculpteur et mérite d'être exposé. Il faut préciser cependant que notre association reste vigilante quant à l'abus de certains commerçants pouvant se servir de nos services pour satisfaire uniquement des besoins marchands.

- La photographie

Quelques festivals de petite ou grande ampleur nous ont prouvé qu'il existait de grands amateurs de vues valorisant ou exposant des portraits, paysages, scènes africaines. L'Afrique a connu ces cinquante dernières années des événements des plus douloureux aux plus heureux, certaines personnes y ont assisté en tant que spectateurs ou simples protagonistes et ont immortalisé l'instant sur la pellicule. Voilà ce qui nous intéresse à **AFRIKARAIB**. C'est cette immense création visuelle dont les unités mises bout à bout arrivent à créer un roman photos, celui qui raconte une histoire, l'histoire de l'Afrique, notre histoire qui est à jamais immuable.

- Le Cinéma

La production de courts-métrages, moyens ou longs métrages est très importante dans nos pays de culture africaine et mérite d'être prise en considération. Très longtemps dévalorisée en Afrique, la production cinématographique prend aujourd'hui une place importante dans le monde du septième art. On trouve ainsi quelques festivals à dimension internationale en Afrique du Nord ou Afrique Noire. Cela a été impulsé par la création auparavant de plusieurs festivals européens comme ceux qu'on trouve au Canada, aux États-Unis, en Belgique ou bien encore en France.

Selon nous, le cinéma africain étant déjà mobilisé par les nombreux festivals, il n'est pas nécessaire que nous nous lancions dans une entreprise culturelle comme cela. Nous organiserons plutôt des séances de cinéma pour faire connaître de façon ponctuelle un réalisateur de culture africaine. Il existe de nombreux cinémas indépendants qui pourraient être des supports, des partenaires idéaux dans ce type d'action.

- La musique et la danse

La musique africaine exprimée sous ses formes traditionnelles ou plus contemporaines occupe une place majeure dans notre culture.

La musique populaire africaine authentique continue à nous rappeler la place indiscutée de ce moyen d'expression comme source de régénération de la volonté culturelle du continent. Inextricablement liée à elle, la danse est l'essence même de tout africain. Il est difficile de séparer musique et danse dans nos cultures africaines et à ce titre Senghor disait "*Je danse donc je suis*" pour souligner la place de cet art acrobatique dans la culture africaine. Ce couple indissociable ne sera pas déstabilisé dans nos projets et nous essayerons même de véhiculer à travers ceux-ci ce qu'il y a de profond et mystérieux.

AFRIKARAIB là encore essaiera de mettre en place des concerts de petite envergure pour préserver les ambiances et l'aura mystique, mystérieuse qui se dégagent de certaines musiques traditionnelles. On pourra assister à des galas où des danseurs viendront exhiber leurs talents comme ils pourraient le faire au village lors de cérémonies particulières.

- Le théâtre

Il est difficile de dire ce qu'est exactement le "théâtre africain" puisque dans la culture africaine il existe de multiples formes d'expressions dramatiques.

Nous essayerons de balayer l'horizon des arts dramatiques tels qu'ils existent dans notre culture, que ce soit des pièces traditionnelles ou plus contemporaines.

- Littérature - Conférences

Le but ici est de mettre en contact les livres que l'on aime avec le lecteur. La littérature négro-africaine est publiée aujourd'hui par de nombreuses maisons

d'édition et ce que nous chercherons à faire à « AFRIKARAIB », c'est de diffuser au mieux ces productions qui naissent chaque jour en organisant des rencontres avec les auteurs.

Les conférences seront organisées autour de thèmes soigneusement choisis et traiteront les questions que l'on se pose sur des éléments de notre culture, ou sur la situation socio-économique de l'Afrique.

En créant le département « littérature- conférences », le but sera ici de faire connaître un pays quel qu'il soit à travers des mots. Il s'agira ici de toucher tous types de publics, les grands et les petits, les hommes de culture africaine et les non-africains.

- Stylisme-Mode

La création vestimentaire est très développée dans nos cultures et les nombreux

« fashion shows » que nous comptons créer seront là pour nous montrer ô combien nos pairs n'ont rien à envier à ce qui se fait ailleurs.

La diversité et la richesse des matériaux utilisés mettent en valeur toute une créativité qui ouvre sur un festival de tons et de couleurs hautement surprenant.

Comme pour tous nos projets, nous chercherons à explorer la mode telle qu'elle se réalise d'un point de vue traditionnel ou dans ses manifestations contemporaines.

B) Afrik'artistes

Afrikaraïb est heureuse d'offrir ce programme aux personnes qui souhaitent exposer leurs talents artistiques devant un public qui sera international. Ce service n'est destiné qu'aux artistes pas ou très peu connus.

Lorsqu'on est chanteur, danseur, comédien, sculpteur, écrivain et que l'on souhaite se faire connaître à une très grande échelle, il faut soit être opportuniste et avoir la chance de se faire repérer par de grandes boîtes de production ou autres, soit avoir de très grands moyens financiers pour assurer

sa propre campagne promotionnelle. Lorsqu'on n'a ni l'un ni l'autre, des programmes comme les nôtres peuvent s'avérer très intéressants et d'une aide considérable. Le programme « Afrik'artistes » se veut donc un tremplin non-négligeable dans la carrière d'un artiste.

Le but du programme est de promouvoir des artistes appartenant à différents domaines artistiques via son internet. Il leur permettra de profiter d'un cadre promotionnel sur une scène internationale et de se mettre dans la mesure du possible en relation avec de vrais professionnels.

IV. Quelques perspectives sociologiques.

1. Un public intergénérationnel

AFRIKARAIB insiste sur le fait que nos actions doivent toucher absolument un public intergénérationnel et de toutes appartenances ethniques. Notre association veut et doit tout mettre en oeuvre pour toucher un public très large. Très souvent, lors de manifestations culturelles sur la culture africaine, nous avons constaté l'absence des personnes qui devraient être les protagonistes à savoir les personnes de culture africaine.

Où sont-ils ? Est-ce parce qu'ils sont de culture africaine qu'ils se sentent dispensés de connaissance ? Nous parlons de refus de connaissance en effet, parce qu'en refusant de participer à des manifestations culturelles qui ont la prétention de faire accéder à la connaissance de savoirs-faire, de pratiques, de traditions, ces "absents" limitent leur connaissance consciemment.

Face à de tels comportements, nous tenteront de provoquer une véritable prise de conscience chez les entités qui composent le public afin qu'elles comprennent que la connaissance partielle qu'elles croient avoir sur leur culture n'est pas suffisante et qu'elle ne peut en aucun cas résumer la CULTURE AFRICAINE. La connaissance ne se termine jamais. C'est un processus qui commence à la naissance et qui s'arrête malheureusement à

notre mort. Mais même à ce point ultime, nous ne pouvons pas dire que nous avons la science infuse, que nous CONNAISSONS. Dans ce long processus qui nous amène à appréhender la connaissance de notre culture, des associations comme la nôtre représentent des diffuseurs non négligeables.

2. Un partenariat actif

Lors d'évènements titanesques, il sera nécessaire de recourir au partenariat. L'action collective dans des projets de grande envergure est par définition logique voire obligatoire.

A **AFRIKARAIB**, nous sommes pour une action collective avec des acteurs prêts à s'investir dans une logique partenariale équitable. Notre association reste vigilante quant à l'instrumentalisation de tout organisme étatique, une influence que l'on rencontre dans de nombreuses associations.... Voilà pourquoi chez **AFRIKARAIB** nous insistons sur cette logique de coopération que chaque partie doit respecter. Chaque partie a un capital personnel à apporter dans un projet collectif mais doit également respecter les limites de son champ d'action dans celui-ci. Si nous avons décidé de consacrer quelques lignes sur le thème du partenariat, c'est parce qu'en tant qu'association, c'est un thème récurrent et un principe qui amène souvent la polémique entre les différents acteurs qui la sollicitent.

V- LA BOUTIQUE

AFRIKARAIB aura une micro-boutique dans laquelle elle vendra des t-shirts collectifs au nom de l'association et son logo, des calendriers et des cartes postales. Nous essaierons au maximum de faire appel à des artistes peintres, dessinateurs pour que ces t-shirts leur servent de support promotionnel. Nous favoriserons d'abord parmi ces artistes, les personnes qui n'ont pas ou plus d'emploi, qui portent un handicap physique.

Cette micro-boutique permettra à notre association d'assurer son auto-financement dans le cas où elle serait privée de subventions. Elle comptera également sur les quelques mécènes qu'elle aura réussi à convaincre.